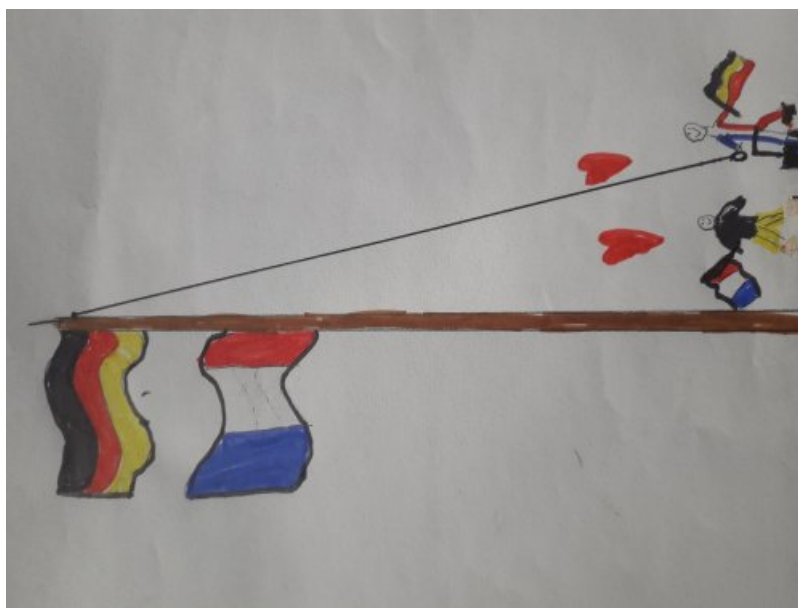




VIVE L'AMITIE FRANCO-ALLEMANDE

publié le 28/01/2026

Jeudi 22 janvier, au eu lieu la Journée Franco-allemande. Nous fêtons l'anniversaire du traité de l'Élysée (traité d'amitié et de coopération signé le 22 janvier 1963 par Konrad Adenauer et Charles de Gaulle), l'amitié franco-allemande, et la naissance de l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, qui permet notamment à des milliers d'élèves de faire l'expérience des échanges franco-allemands).



Découvertes culinaires

Les élèves ont pu notamment déguster l'Apfelschorle en guise d'apéritif, servi par Mme Henry (professeure d'allemand) et Lucy Schulz (volontaire allemande de l'OFAJ), et découvrir la Currywurst accompagnée de Rösties et de salade verte. En dessert, un délicieux Mittwochkuchen, un gâteau au pommes, accompagné de fromage blanc et de compte. Le tout a été cuisiné par les équipes de la cantine.







Pour cette occasion, la cantine a été décorée aux couleurs de l'Allemagne et de la France avec les dessins des germanistes de 5e et des affiches sur les couples franco-allemands. Le menu a été illustré par les élèves de 6e bilangue.



Toute la journée, nous avons entendu le classique 99 Luftballons de Nena en sonnerie.

Du cinéma en langue originale



Tous les élèves de 6e et les élèves germanistes de 5e, 4e et 3e sont allés au cinéma de Jonzac voir le film "Grüße von Mars" (Bonjour de Mars) en version originale sous-titrée en français. Ce film fait partie de la sélection du programme Ciné-Allemand 15 de l'Institut Goethe. A la fois drôle et émouvant, il a reçu le Moineau d'or au festival allemand des media pour enfants.

C'était l'occasion pour les élèves de 6e de découvrir l'allemand, qu'il pourront choisir comme deuxième langue vivante (LV2) à partir de la 5e.

 [gruesse-plakat_webp](#) (Zip de 508.5 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.